T@mT@m/CFTC.DÉFENSE

Fédération CFTC Défense - Case 38 - 60, bd du général Martial Valin - CS 21623 - 75 509 PARIS CEDEX 15
Téléphone : 09.88.67.79.72 ou 73 ou 841.167.79.72 ou 73
Site Web : www.cftcdefense.fr – Site Intradef : http://portail-syndicat-cftc.intradef.gouv.fr/
Directeur de la publication : Didier LENFANT – Rédacteur en chef : Estelle BARD

N° 565 - Le 1er juillet 2019

RENCONTRE BILATERALE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL POUR L'ARMEMENT

Une délégation CFTC Défense composée de Christian MONTFORT (DGA IP), Thierry OUARAD (DGA SQ Toulouse) et Didier LENFANT (DGA TA et Secrétaire Général CFTC Defense) a été reçue fin mai par le DGA Joel BARRE et par le DRH DGA Benoit LAURENSOU

Voici les points abordés lors de cette audience :

1) **Point d'actualité concernant les orientations de la DGA par rapport aux objectifs de la LPM ?**

La DGA va connaître un accroissement significatif de ses ressources financières. Ses effectifs seront en augmentation de 510 en 2023 dont déjà plus 200 en 2019.

L'IM 1618 concernant la simplification du processus d'acquisition va permettre de mieux intégrer les besoins des états-majors.

Commentaire CFTC : La CFTC ne peut qu'approuver l'augmentation des effectifs si elle se traduit majoritairement par des recrutements pérennes et par une meilleure attractivité du service en termes de parcours de carrière et de rémunération.

2) **Des rumeurs courent concernant d'éventuelles prochaines mutations de services parisiens vers DGA TN. Avez-vous des informations sur le sujet ? De manière générale y a-t-il des projets de mutations de personnels de Balard vers les centres de province ?**

La DGA s'inscrira dans le cadre des orientations demandées par le 1er ministre, relayées par la ministre des armées, et pourra proposer des décentralisations en fonction des objectifs assignés.

Commentaire CFTC : Cela pourrait être une opportunité ou une contrainte, en fonction des services délocalisés et des opportunités de carrière. La CFTC sera vigilante pour que le ratio Opportunités / Contraintes soit le plus favorable possible.

3) **AID (agence innovation de la défense) : quelle est l'interface avec la DGA ? Quel est le mode de fonctionnement prévu entre l'AID et la DGA ? Quels sont les mouvements de personnels envisagés de la DGA vers l'AID ?**

La montée en puissance de l'AID est progressive (85 effectifs déjà réalisés sur les 100 prévus, dont 80 provenant de la DGA). Le DOID (Document orientation Innovation Defense) a été présenté devant la ministre en avril 2019, lors du COPIL (DT, DO, DS/SPSA) présidé par le DGA.

Des relations entre l'AID et les autres directions sont mises en place pour assurer des échanges aussi étroits que possible. L'AID a notamment une capacité d'achat propre et un ordonnateur secondaire interne. Pour le DGA, le retour concernant l'AID est satisfaisant.

4) **Point d'actualité concernant la déclinaison de l'IA (Intelligence Artificielle) vers les centres de la DT**

Actuellement il y a entre 10 et 20 spécialistes en IA, les objectifs sont de 50 en 2022 et de 130 en 2023. Ce seront des experts en maitrise d'ouvrage qui auront à gérer un budget de 100 M€ par an jusqu'en 2025.

Les domaines concernés sont l'imagerie satellite, l'aide à la décision du pilote de combat, la robotique terrestre, les drones, la détection et neutralisation des mines, … L'IA constitue une capacité complémentaire pour renforcer les systèmes d'armes.

Commentaire CFTC : La CFTC approuve la montée en compétence de la DGA dans cette réflexion stratégique, sous condition que l'IA ne remplace pas à terme une partie importante des emplois.

5) **Evolution du rôle du SQ avec le passage par la DMAé de contrats verticalisés de Maintien en condition opérationnelle (MCO)**

Les contrats verticalisés passés auprès des industriels consistent essentiellement à mettre en place un responsable unique du MCO pour une flotte donnée. Le DGA affirme que le SQ reste incontournable pour son AQF (Assurance qualité fournisseurs) auprès des fournisseurs et équipementiers critiques.

Commentaire CFTC : La CFTC sensible au rôle essentiel du SQ dans la qualité finale de nos matériels de défense restera vigilante sur le rôle dévolu au SQ dans les années à venir.

6) **Problématiques ICT :**

Problèmes rencontrés par un peu plus de 400 ICT dont les augmentations personnalisées de 2017 ont été versées en retard (c'est-à-dire début 2019 au lieu de fin 2018)

Le DGA n'est pas en mesure de proposer de solution compte tenu des règles fixées par l'administration fiscale.

Commentaire CFTC : La CFTC propose une action aux agents concernés pour essayer de trouver une solution à ce problème.

Difficulté de changement de position des ICT avec le système actuel.

Quelles sont les mesures prévues pour pallier ce problème ?

Le DGA est sensibilisé au sujet, il approuve les revalorisations demandées par la CFTC mais doit composer avec un budget contraint. Il est réaliste par rapport au turn-over qui est inexorable en fonction des métiers et des opportunités extérieures. Les demandes sont faites auprès du SGA pour augmenter les possibilités de rémunération des ICT.

Le DRH DGA confirme l'attente avant l'été d'une réponse de Bercy concernant les enveloppes prévues pour les augmentations 2019.

Une analyse de l'évolution de la rémunération des ICT a été faite par les référents CFTC et transmise par mail aux agents concernés.

7) **Professionnalisation du recrutement pour les profils atypiques**

La DGA recrutant quasi exclusivement des profils ICT et TCT n'a pas de problème particulier pour recruter ces profils atypiques, ne posent pas de problème.

Commentaire CFTC : Il serait souhaitable de favoriser également le recrutement de fonctionnaires de la filière technique (TSEF et IEF) et leurs parcours professionnels.

8) **Quels sont les objectifs du GT sur le *Lean management*, quel sera l'impact sur les personnels de la DGA et les méthodes de travail ?**

3 chantiers sont concernés :

- Le recrutement
- Le fonctionnement général
- La planification des activités techniques

Ces chantiers doivent aboutir dans les prochains mois avec pour objectif une efficacité accrue. Le GT remettra une synthèse à l'issue.

Commentaire CFTC : La CFTC demande de longue date la facilitation et la simplification des démarches et de l'organisation, afin que les personnels puissent se concentrer sur leurs activités à forte valeur ajoutée au détriment des activités chronophages et démotivantes. La CFTC espère donc que des actions concrètes seront mises en place suite à ce GT.

Besoin d'un conseil, d'une écoute, d'une intervention,

Vous souhaitez réagir sur les sujets relatifs à la DGA, au Ministère des Armées ou à votre statut

REJOIGNEZ LA CFTC
N'ATTENDEZ PAS
CONTACT :
cftcdefense@gmail.com